



Paris, le 30 mars 2011

**Communiqué**

**Farida Boudaoud**, Secrétaire nationale Vie associative et Economie sociale et solidaire

## **Soutenir les acteurs de l'économie sociale, soutenir leurs apports à la société**

Les acteurs de l'économie sociale emploient 10% de l'ensemble des salariés comme le rappelle une étude publiée mardi par l'INSEE, qui souligne que les associations, coopératives, fondations et mutuelles, sont des acteurs incontournables dans de nombreux secteurs (assurances, action sociale, hébergement médico-social, activités artistiques, sportives, de loisirs, etc.).

L'économie sociale mène au quotidien des activités essentielles pour les Français-e-s, crée des emplois sur l'ensemble du territoire et constitue une part essentielle de notre économie qu'il est urgent de mieux prendre en compte, notamment dans les politiques d'emploi.

Afin d'assurer la pérennité et le développement des actions menées par les structures de l'économie sociale, il est nécessaire de reconnaître la spécificité de leurs statuts et de mener des politiques de promotion de l'économie sociale et solidaire, comme nous l'avons réaffirmé lors des Conventions nationales du Parti socialiste.

Nous proposons de :

- développer les filières d'activité, la transmission de savoir-faire, l'aide à la professionnalisation des emplois de ces structures et d'accompagner les porteurs de projet dans leurs démarches entrepreneuriales ;
- faciliter et protéger la reprise d'entreprise par les salariés sous forme de SCOP (Société Coopérative de Production) ou de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) ;
- développer des financements innovants et l'investissement dans les structures du tiers secteur, en créant par exemple une fonction de banque de l'entrepreneuriat social ;
- favoriser l'émergence de l'ESS dans les secteurs stratégiques, qui doivent être mis à l'abri de toute offre publique d'achat ;
- soutenir le développement d'entreprises d'ESS dans de nouveaux secteurs d'activité, et offrir un accès privilégié à la commande publique ;
- adopter des critères et indicateurs de richesse alternatifs, afin de rendre compte de la plus-value apportée par ces structures en termes de gouvernance démocratique, de répartition juste des excédents et de solidarité.

Les socialistes sont résolus à promouvoir l'économie sociale et solidaire, les emplois non délocalisables qu'elle crée, les projets innovants qu'elle porte, et les valeurs d'égalité, de justice et de solidarité qu'elle fait vivre.